HON. ROBERT D. NAULT KENORA

TOWN HALL REPORT ON ELECTORAL REFORM PUBLIC CONSULTATION



HON. ROBERT D. NAULT KENORA

RAPPORT SUR LES CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

.

CONSULTATIONS				
Date	Heure et durée (heure de début et de fin)	Lieu de la consultation	Nombre de personnes présentes (vous pouvez indiquer le nombre de bénévoles et d'employés présents)	
1. Mercredi 12 octobre	De 18 h 30 à 20 h 30 (2 h, avec une pause de 10 min)	Dryden (Ontario)	32	
2.	,			
3.				
4.		 tion visuelle de la Bibliothèqu		
□ Présentation du bureau du député □ Micro ouvert □ Période de questions/réponses □ Conférencier invité □ Autre (veuillez préciser)				
SUJETS ABORDÉS (sommaire)				
Modes de scrutin : □	Remplacemen mode de scrut actuel :		Accessibilité et inclusion : □	
Vote obligatoire :		Représentation locale :	Autre (veuillez préciser et décrire ci-dessous) : Référendum	

QUESTIONS DE DISCUSSION

Que pensent les participants du système actuel pour élire les députés au Parlement (avantages/défauts)? Est-ce que les participants sentent que leur vote se traduit de façon juste dans les résultats? (limite suggérée : 500 mots)

- Sept (7) personnes ont pris la parole pour dire qu'elles ne croyaient pas que le système actuel traduisait équitablement les suffrages exprimés :
 - O Pour plusieurs partis, une minorité des votes peut se traduire en majorité, ce qui entraîne souvent le recours au vote stratégique.
 - o Le système actuel ne représente pas la volonté du peuple, il y a une « fatigue citoyenne » trop de personnes sont prêtes à accepter le système actuel.
 - o Les pays colonisés sont passés à d'autres systèmes qui reflètent clairement la majorité.
 - o Les majorités obtenues avec le système de SMUT actuel ne reflètent pas une vraie

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 <u>ERRE@parl.gc.ca</u>

Date limite: Le vendredi 14 octobre 2016

majorité.

- Trois (3) personnes se sont prononcées en faveur du SMUT :
 - o Le SMUT est adéquat et nécessaire pour mobiliser les jeunes.
 - o Le Canada est bien gouverné depuis des années; allons-nous seulement changer pour changer?

Quelles solutions de rechange au système actuel ont été abordées? Les participants ont-ils défini des caractéristiques que devrait avoir un système électoral selon eux (par exemple la représentation locale, la proportionnalité, la simplicité, la légitimité, etc.)? (limite suggérée : 500 mots)

Vote unique transférable

Inquiétudes relatives aux listes de parti : désir de pouvoir voter pour un député qui représente la circonscription – de pouvoir choisir le député soi-même, au lieu de laisser le parti décider. Inquiétudes quant au fait que les partis pourraient négliger les intérêts de la circonscription.

Représentation proportionnelle mixte

Permet d'élire un candidat local – semble être la solution la plus simple, et constitue une option distincte du SMUT.

Vote alternatif

À la différence des autres systèmes, cette option ne nécessite pas de modifier les limites des circonscriptions – trop compliqué à exécuter avant la prochaine élection.

Proportionnelle rurale-urbaine

Semblerait convenir au Canada.

Système à deux tours

Considéré comme simple et facile à comprendre.

Les participants ont-ils discuté des raisons pour lesquelles plusieurs Canadiens choisissent de ne pas participer au processus démocratique? Ont-ils suggéré des manières d'encourager la participation des électeurs? (limite suggérée : 500 mots)

- <u>Nécessité de mobiliser les jeunes</u> : Profiter des réseaux sociaux pour rejoindre les mouvements de jeunes.
- <u>Les membres des Premières Nations doivent se préinscrire avant de pouvoir voter</u>: Ce processus peut être fastidieux s'il était simplifié, les membres des Premières Nations pourraient être plus enclins à voter.
- <u>Apathie des électeurs</u> : Certains électeurs sont découragés par le comportement des élus pendant la période des questions ou dans la sphère publique.
- <u>Vote basé sur une revendication unique</u>: Inquiétude quant au fait que les citoyens votent sur la base d'une seule revendication (p. ex. la légalisation de la marijuana).

Les participants sont-ils d'avis que le vote devrait être obligatoire? (Cela comprend la possibilité d'annuler son vote.) (limite suggérée : 500 mots)

- Vingt-six (26) personnes étaient <u>contre</u> le vote obligatoire :
 - o Inquiétude quant au fait que les gens votent pour les mauvaises raisons s'ils sont obligés de le faire ils vont voter de manière arbitraire, et pas pour les bonnes raisons.
- Deux (2) personnes favorables au vote obligatoire, s'il y a une option « aucun de ces candidats ».

Veuillez faire parvenir au :

Les participants ont-ils discuté de la possibilité de voter en ligne? Ont-ils exprimé une volonté de conserver les procédures actuelles de vote? (c.-à-d. se présenter au bureau de vote, la confidentialité du vote, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

À 16 ans, certaines personnes considèrent le vote comme étant un rite de passage à l'âge adulte, et elles ont envie d'aller à un bureau de scrutin pour vivre pleinement l'expérience.

D'autres sujets majeurs ont-ils été soulevés par les participants? (c.-à-d. référendum, représentation des femmes/minorités, accessibilité, taux de participation, etc.) (limite suggérée : 500 mots)

Le consensus est que les Canadiens ne veulent <u>pas</u> de référendum sur la réforme électorale. S'il est nécessaire de consulter les Canadiens, ce sont les experts qui comprennent pleinement toutes les complexités de la réforme électorale et des divers systèmes de scrutin. Nous devons recourir à l'apport des experts ainsi qu'aux faits pour prendre une décision.

- Une suggestion était de mettre en place le nouveau système et de tenir un référendum huit ans plus tard pour demander au public s'il souhaite conserver le nouveau système ou revenir à l'ancien.
- Préoccupations quant à la formulation de la question référendaire.
- Préoccupations quant à la possibilité de voter de manière éclairée lors d'un référendum : quelles sont les sources d'information des citoyens, et à quel point sont-elles fiables?
- Les référendums sont facilement influencés par l'émotion, les réseaux sociaux, des nouvelles tendancieuses, etc. Une fois que les résultats d'un référendum sont annoncés, il est impossible de s'y opposer.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES CLÉS DES PARTICIPANTS (LIMITE SUGGÉRÉE : 1 000 MOTS)

Recommandations principales:

- 1. Continuer de consulter les Canadiens par l'intermédiaire de ce processus, mais un référendum n'est **pas** nécessaire.
- 2. Trouver un système qui permette aux électeurs de choisir leurs représentants locaux, qui ne change pas les limites des circonscriptions et qui puisse être mis en œuvre à temps pour la prochaine élection.
- 3. Déterminer une manière d'augmenter la participation des électeurs en trouvant des moyens de mobiliser les jeunes et de simplifier le processus de vote, particulièrement en ce qui concerne le processus de préinscription pour les membres des Premières Nations.

Commentaires supplémentaires :

- En soutien à la représentation proportionnelle : un pourcentage du vote devrait se traduire directement dans le nombre de sièges. La représentation proportionnelle signifie aussi que les partis devront travailler ensemble.
- Diversité : le Parlement devrait refléter notre diversité dans chacune des régions.
- Inquiétudes quant aux motivations derrière le changement de notre système électoral : nous avons parcouru du chemin avec le système actuel; est-ce que nous changeons pour apaiser ceux qui se sont prononcés contre le SMUT, ou est-ce que nous le faisons dans le souci de la conscience nationale?

Veuillez faire parvenir au :

Présentation du rapport au Comité spécial sur la réforme				
électorale (ERRE)		Date:		
Signature du député				
	(Nom)			

Les rapports doivent être soumis aux greffières du Comité au plus tard le vendredi 14 octobre 2016, dans les deux langues officielles.

Veuillez noter que ce document est à titre indicatif seulement et qu'il peut être modifié ou adapté à votre guise. Les rapports soumis seront publiés sur le site Web du Comité.

Veuillez faire parvenir au :

Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE) 131, rue Queen Street, Ottawa, ON K1A 0A6 Tel/tél.: 613-992-3150 Fax/télécopieur: 613-947-3089 <u>ERRE@parl.gc.ca</u>

Date limite: Le vendredi 14 octobre 2016